

Un métier au sein de l'administration carougeoise

Depuis mai 2014, chacune des éditions de *VivreCarouge* vous fait découvrir un métier de l'administration communale. Présentation de Maria Isabel Puigvert Flotats, architecte-urbaniste au Service de l'urbanisme de Carouge (SURB).

EN QUOI CONSISTE VOTRE TRAVAIL ?

Maria Isabel Puigvert Flotats.

Etre urbaniste au sein d'une commune, c'est d'abord connaître son territoire, sa forme urbaine, mais aussi son tissu social, son histoire et son identité.

Nous avons la chance d'habiter une ville riche d'un patrimoine bâti et naturel de plus de 225 ans, une ville dans laquelle la population avoue volontiers qu'il fait bon vivre. Carouge compte, actuellement, près de 22 000 habitants, mais, d'ici à 2030, 12 000 personnes supplémentaires sont attendues. Il est de notre devoir, au Service de l'urbanisme, de veiller à ce que cette qualité de vie persiste. La Suisse a pris l'option de densifier l'intérieur de ses villes, déjà bâties et habitées.

A nous de les «reconstruire» ou, plutôt, de les imaginer et d'accompagner au mieux les transformations engagées le plus souvent par des privés. Quand un propriétaire ou des investisseurs se lancent dans la construction d'un immeuble ou d'un îlot, je les informe du cadre légal et les rends attentifs à ce qui a été imaginé dans leur quartier. Nous regardons si leurs projets s'intègrent dans la planification directrice définie en amont pour l'ensemble du secteur, voire de la commune, selon les orientations du Conseil administratif et du Conseil municipal. Et, bien sûr, en partenariat avec le Canton. Chacun des cinq secteurs de Carouge a sa stratégie de développement dans laquelle nous avons identifié les besoins futurs en logements, en équipements et en espaces publics. Tous les projets communaux



d'aménagement du domaine public, les places, les rues, les parcs, etc., sont de notre responsabilité.

Au Service de l'urbanisme, nous ne construisons pas de bâtiments. Mais nous devons rendre tout le monde conscient du fait que ce qui est décidé, aujourd'hui, ne doit pas mettre en péril le futur et que ce qui est imaginé, pour demain, se décide aujourd'hui. On ne peut pas créer un parc quand tous les bâtiments sont déjà sortis de terre! Mes outils de travail sont le temps et l'espace, à des échelles très variables. Et, au centre de toutes mes préoccupations, il y a bien sûr le citoyen, tous les citoyens, jeunes ou âgés, avec leur style de vie propre, leur travail, leurs loisirs, leur mode de déplacement maintenant... et demain. Il faut se mettre à leur place pour anticiper leur futur environnement. La complexité, c'est le quotidien de l'urbaniste.

QUELLES SONT LES QUALITÉS REQUISES POUR UN TEL POSTE ?

Nous devons être créatifs, ouverts d'esprit, avoir le sens de l'écoute et de la négociation pour mettre tout le monde d'accord : les propriétaires, les investisseurs, la Commune et le Canton qui délivre, in fine, les autorisations de construire. Heureusement, nous sommes largement consultés et écoutés en amont, grâce à notre connaissance du terrain et à la belle proximité que le Service de l'urbanisme a développée avec la population carougeoise; en la consultant et en l'informant régulièrement.

Mieux vaut être enthousiastes, convaincus pour convaincre. Savoir aussi cibler les enjeux, ne pas se focaliser, par exemple, sur le nombre d'arbres si c'est l'idée même d'un parc qui est en jeu. Nous devons être patients et inventifs. Quand la population, le Conseil municipal et/ou le Canton ne sont pas prêts pour un projet, il faut savoir proposer une alternative, attendre le moment propice et ne pas se décourager. Je suis de nature optimiste, alors, j'ai plutôt tendance à voir ce qui avance. Il faut également aimer œuvrer dans l'ombre et avoir un grand sens du service public. Car un travail d'urbaniste bien fait est un travail qui ne se voit pas. Entendre la fierté des Carougeois pour leur commune, sans forcément relever nos actions, les entendre dire qu'ils se sentent bien dans leur ville, quant à moi, ça me suffit pour continuer! □